

Communiqués

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **21 (1949)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Mosaïque d'Adolf Funk dans le hall d'une école à Zurich. De tels exemples ne sont pas rares dans certains cantons qui ne craignent pas d'obliger l'Etat à encourager les artistes. (Cliché Werk).

ferait que le total des sommes à répartir entre les peintres, sculpteurs et décorateurs, serait néanmoins important.

» Il est significatif de constater que des lois analogues existent dans d'autres cantons. A l'étranger, la France possède l'arrêté ministériel du 3 septembre 1936, qui règle la chose dans le même sens.

» Ce ne serait vraiment pas la peine que les Rencontres internationales organisent des débats sur l'art

contemporain, s'il ne devait en résulter que de stériles discussions. Ce ne serait vraiment pas la peine de célébrer le deux centième anniversaire de l'Ecole des Beaux-Arts, si ce n'était que pour nous montrer ce que nous avons fait dans le passé. C'est une occasion, au contraire, de montrer que Genève a compris ces deux leçons qui ne doivent pas rester platoniques et qu'elle se doit d'aider nos artistes à se consacrer aux arts monumentaux. »

Communiqués

Concours à Addis-Abeba

On a annoncé, à la fin de l'an dernier, qu'un concours international était organisé en Ethiopie pour la construction d'un palais impérial à Addis-Abeba.

Les conditions dans lesquelles ce concours est organisé et le programme, ne peuvent pas satisfaire les architectes : ce nouveau cas confirme la nécessité de l'urgence d'une réglementation internationale des concours d'architecture. Le Comité exécutif de l'Union internationale des architectes est consulté, en ce moment, au sujet de la composition d'une Commission spécialement chargée de l'étude de cette importante question.

« La Journée du Bâtiment. »

La pénurie de logements en Europe

La Commission économique de l'Europe a demandé à tous les pays qui participent au Plan d'aide à l'Europe, de lui fournir des rapports sur l'état actuel du logement. Il ressort de cette enquête que, dans les seize pays qui sont compris dans le Plan Marshall, 4,5 millions de logements ont été détruits par les hostilités.

Pour couvrir les besoins les plus urgents, quatorze des seize pays devraient construire annuellement, pendant une période de cinq ans, de 1,6 à 1,7 millions de logements. Les pays en question ne peuvent guère construire ou réparer sur leurs propres ressources que 600 000 logements. Voici un tableau donnant les pertes de logements dans différents pays :

LE GAZ - L'ÉLECTRICITÉ

TOUS DEUX INDISPENSABLES
POUR ASSURER LE CONFORT
OPTIMUM DANS L'HABITATION

	1	2	3	4	5
Autriche	2 008	174 745	8,7	12	0,6
Belgique	2 532	156 300	6,2	30	1,2
Tchécoslovaquie	3 574	122 642	3,4	38	1,1
France	13 300	1 011 500	7,6	85	0,6
Grèce	1 860	385 500	20,7	25	1,3
Italie	10 645	524 000	4,9	106	1,0
Grande-Bretagne	13 144	851 239	6,5	204	1,7

1 = Nombre de logements en 1939 (en milliers).

2 = Logements détruits ou endommagés.

3 = Pourcentage des logements détruits ou endommagés par rapport à 1939.

4 = Logements reconstruits en 1948.

5 = Pourcentage des logements reconstruits ou réparés par rapport à 1939.

Il ressort de cette statistique que l'Autriche appartient aux pays qui ont le plus souffert et que la Grèce est le pays qui compte le plus de destructions de guerre. « Das Wohnen. »

Le progrès dans l'habitation aux Indes néerlandaises et les méthodes employées dans ce but

L'étendue immense de l'Archipel, les grandes différences dans les matériaux locaux de construction et le standard très bas de l'habitation pour la plus grande partie de la population, ont tous tendance à réduire les influences, sur les coûts de construction, des techniques nouvelles de la construction et l'organisation rationalisée.

Généralement, les habitations supérieures sont construites en briques et mortier, avec ou sans cadre en béton.

Dans certaines villes, si les conditions pour les fondations sont mauvaises, ou si des tremblements de terre sont à craindre, une charpente en bois couverte en planches est préférée.

Où le bambou est disponible, le moyen meilleur marché, pour la construction des maisons, est avec une charpente et des paillassons en bambou. Cependant, ce genre de construction n'est ni permanent, ni résistant à l'infection.

Généralement, des petits éléments de construction sont seulement utilisés. Avant la guerre, des plaques de construction plus grandes n'étaient employées que dans quelques cas, comme partie du bâtiment.

La matière de ces plaques était appelée « ampasit », dans laquelle la fibre « ampas » de la canne à sucre était employée. Puisque, actuellement, les sucreries ne travaillent pas encore, aucun ampasit n'est disponible, et, par conséquent, cette matière n'est pas employée.

Dans les villes les plus importantes, qui ont été dévastées par les bombardements et les incendies pendant la guerre, des services gouvernementaux de la construction ont été établis. Ces services sont sous la direction centrale de Batavia. Des modèles de maisons ont été réalisés par ce service, ayant des parties de construction standardisées. Ces modèles étaient conçus d'après un module fixe. Un accord international, au sujet du module, n'a pas encore été atteint. Ceci n'a pas beaucoup d'importance dans les conditions données, car l'importation et l'exportation des matériaux n'est pas possible actuellement, par suite de la situation monétaire difficile et la pénurie du transport.

Les travaux de la construction, partout dans l'Archipel, ne sont pas encore ce qu'ils devraient être.

Les raisons en sont les suivantes :

- 1° Incertitude au sujet des événements politiques.
- 2° Incertitude concernant le développement économique.
- 3° Manque de décision au sujet du paiement des dommages de guerre dans les régions dévastées.
- 4° Les coûts élevés des matériaux de construction.
- 5° Pénurie de main-d'œuvre spécialisée.
- 6° Pénurie des moyens de transport.

République et canton de Neuchâtel et commune de Neuchâtel

Concours en vue de l'aménagement d'un centre scolaire au Crêt.

Second degré.

1^{er} prix : M. Bernard Calame.

2^e prix : M. Hubert-S. Vuilleumier.

3^e prix : MM. Pierre et Maurice Braillard ; M. Albert Maire ; M. Willy Eigenheer ; MM. Marcel Chappuis et Claude Pizzera.

Genève

Concours pour la construction d'un Muséum d'histoire à Malagnou.

1^{er} prix Fr. 5200.— Raymond Tschudin

2^e prix » 5000.— D^r Roland Rohn

3^e prix » 4800.— Robert Barro

Achat » 3500.— Louis Payot

Achat » 3300.— G. Brera et P. Waltenspuhl

Achat » 3200.— Peyrot et Bourrit et coll.
F. Peyrot et G. Reymond

Indemnité » 2000.— A. Damay et R. Fleury

Indemnité » 2000.— F. Mathez

Achat à titre d'indemnité » 1000.— R. Puglisi

Ferronnerie et Constructions métalliques

Fer forgé - Vitrages - Devantures

A. Ritter & fils

LAUSANNE

Avenue d'Echallens 73 - Tél. 4 80 58

Magasin et Bureau

Beau-Séjour 8

Tél. permanent

2 63 70



Transports en Suisse et à l'étranger

Concessionnaire de la Sté vaudoise de Crémation

Société Coopérative des Maçons réunis

Entreprise générale du bâtiment

Maçonnerie

Béton armé Travaux publics

LAUSANNE - TERREAUX 17 - TÉL. 2 10 80

Société Coopérative de Menuiserie de Lausanne

Menuiserie de bâtiments

Agencements

Usine et Bureau : Rue du Lac 16, - Renens - Tél. 4 93 91

Monti & Mouchet

Rue Lissignol 10 - GENÈVE - Téléphone 2 33 59

Ferblanterie - Installations sanitaires

Charpente et Menuiserie

A. LAMBELET

Rue de la Borde - Lausanne - Tél. 3 37 43

Escaliers - Clôtures - Réparations

ÉLECTRICITÉ HENRI CAVÉ

Diplômé fédéral

Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 2 53 18

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Pichard, 13 (Arcades) Tél. 2 66 11

Appareillage et plomberie

Installations de bains, toilettes, buanderies et W.-C.

Pour votre chauffage au mazout

le spécialiste: **E. CANOVA**, constructeur

Représentant des brûleurs **Cuénod**

LAUSANNE - Téléphone 27477

Vve W. DÉPIERRAZ & Fils

Concessionnaires de la ville de Lausanne
Installations sanitaires
Service général d'eau chaude en tous genres

Rue de Bourg 27 - Ruelle de Bourg 9 et 11
Atelier et bureau tél. 2 87 28

MENUISERIE LAUSANNOISE

Mousquines 10 • Tél. 2 89 33 • Lausanne

Exposition permanente de la construction

12, pl. de la Gare - Lausanne
180 exposants - Entrée libre

Toujours des nouveautés

Toutes menuiseries avec ferments soignés

ENTREPRISE CUENDET

Lausanne - Bois-Gentil - Téléphone 2 20 03

ANDRÉ CUENDET, MAITRISE FÉDÉRALE

Centre national pour l'amélioration de l'habitation

Journées d'études de l'habitat.

Le Centre national pour l'amélioration de l'habitation tiendra à Paris, les 3, 4 et 5 février 1949, une série de Journées d'études de l'habitat, envisagées en particulier sous l'angle des besoins du personnel des entreprises.

D'ores et déjà, des commissions sont en cours de constitution pour étudier chacun des points particuliers que soulève ce problème. Les commissions prévues sont les suivantes:

Première commission. — Financement et fiscalité.

SECTION I :

- financement par les entreprises d'un domaine immobilier propre mis à la disposition de leur personnel;
 - financement par les entreprises ou groupements d'entreprises en accord avec les organismes d'H. B. M., offices, sociétés anonymes, sociétés coopératives, sociétés de crédit immobilier;
 - financement par les entreprises ou groupements d'entreprises par émission d'emprunts sur les marchés;
 - émission d'actions par des sociétés immobilières;
 - bonifications d'intérêts;
 - régime fiscal applicable à ces diverses méthodes de financement;
 - les loyers et l'allocation-logement;
 - gestion et assurance du domaine immobilier;
 - utilisation des dommages de guerre,
- et, en général, toutes questions relatives à la constitution de groupements d'entreprises, leur forme juridique et pratique, l'équilibre financier du budget d'exploitation des logements.

SECTION II :

- Accession à la propriété :
- le crédit immobilier;
 - la société coopérative;
 - le « Castor ».

Deuxième commission. — Urbanisme et technique de la construction

- le permis de construire;
- le plan de masse;
- le plan des logements;
- le groupement des logements;
- la typisation dans la conception;
- le parti architectural;
- les matériaux et les techniques d'exécution;
- l'industrialisation de l'exécution.

Bibliographie

Dessins de meubles Chippendale. (Alec Tiranti, 72, Charlotte Str., London, 1948.) Préface de R. W. Symonds.

« A Gentleman and Cabinet-Maker's Director » de Chippendale est, à l'heure actuelle, parmi les ouvrages du XVIII^e siècle sur l'ameublement, l'un des plus célèbres, des plus rares et des plus coûteux. Il parut pour la première fois en 1754 et assura une renommée universelle à son auteur.

M. R. W. Symonds, le spécialiste bien connu du meuble anglais, a fait pour cet ouvrage qui est à la portée de tout le monde, un choix judicieux de dessins de ce grand artiste — surtout de dessins de meubles. M. Symonds a également rédigé les notes qui accompagnent les planches et une courte biographie de Chippendale.

Architectural Record. — Novembre 1948. (U. S. A.)

Spacieuse mais intime, simple mais subtile (agencements intérieurs). — Des idées sur le confort. — Centre médical pour l'Université (Ohio). — Une nouvelle architecture pour les salles de cinéma et de théâtre. — Etude de l'acoustique des théâtres. — Eclairage intérieur des cinémas et théâtres. — Etude comparative des prix de base pour la construction des chambres.